

Sélestat, le 26 octobre 2017

Communiqué de presse

Enregistrement des PACS en mairie À partir du 1^{er} novembre 2017

À compter du 1^{er} novembre 2017, les Pactes Civils de Solidarité (PACS) pourront s'enregistrer en mairie ou chez un notaire.

Chaque commune sera compétente **uniquement pour les partenaires déclarant une résidence commune sur son territoire**. Ainsi, la commune de Sélestat ne pourra recevoir que les demandes des personnes résidant à Sélestat.

C'est à compter du **2 novembre** que le service Population de la mairie place d'Armes pourra réceptionner les dossiers de demande de PACS.

Il faudra dissocier le jour de la réception de la demande (par dépôt, par courrier ou par voie électronique) et le jour de l'enregistrement du PACS.

Après s'être assuré de la recevabilité du dossier et des pièces justificatives annexées, un rendez-vous sera fixé avec les partenaires pour l'enregistrement de leur convention.

À Sélestat, les premiers rendez-vous seront assurés **entre 15h et 17h le lundi 20 novembre et le vendredi 24 novembre 2017**.

Par la suite, les enregistrements auront lieu **les mardis après-midi entre 15h et 17h**.

Les partenaires seront reçus dans les locaux de la mairie place d'Armes, dans un bureau dédié, par Madame Geneviève Muller-Stein, adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Famille. En son absence, elle sera remplacée par un agent du service Population ayant délégation d'officier d'état-civil.

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant la procédure et les pièces à fournir sur le site internet de la Ville de Sélestat : www.selestat.fr (rubrique *Vie quotidienne et démarches > Etat-civil et citoyenneté > Pacte Civil de Solidarité*)

Service Population

9 place d'Armes 67 600 Sélestat

Tél. : 03 88 58 07 30

Fax : 03 88 92 87 77

etat.civil@ville-selestat.fr

Horaires : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Contact presse :

Monique Bouvier, Responsable du service Population

03 88 58 07 37

monique.bouvier@ville-selestat.fr

www.selestat.fr